4 La vie municipale et sociale

En haut : Le centre communautaire, qui loge aussi la mairie, construit en 1989.
Collection d'Huguette Bourbonnais-Dupras

En bas : Signalisation du centre social et sportif, aux couleurs de la municipalité
Collection d'Huguette Bourbonnais-Dupras

Dans le premier chapitre, nous avons constaté que les premiers colons surmontent de nombreux obstacles avant de cultiver la terre. Leur principale tâche a été de déboiser, individuellement ou par petits groupes, puisque à cette époque il est courant que plusieurs membres d'une même famille viennent s'établir dans la paroisse.

Un autre obstacle reste à franchir avant de tirer profit de la terre, celui des marais. C'est en collectivité qu'ils ont remédié à ce problème et il en est de même pour la construction des routes et des ponts. C'est ainsi qu'on assiste, dès 1855, à la naissance de la municipalité qui veillera sur le bien-être de ses concitoyens en développant les infrastructures de base, et ce, peu après l'Ordonnance de Lord Metcalfe en 1845, qui oblige toutes les paroisses du Bas-Canada à s'ériger en municipalités civiles.

Un premier conseil municipal

Sainte-Marthe est érigée en paroisse civile, ou corporation municipale, le 12 mars 1857, en vertu de l'Acte Victoria ch. 40. Un premier conseil est déjà formé le 6 août 1855 par James Madden, Joseph Cyr, Patrick Burns, Léandre Roy, François Gingras, Julien Lefaivre et François-Xavier Lanthier. Le premier maire, James Madden, est élu en vertu de la nouvelle constitution et Damase Ollier, notaire, est choisi comme secrétaire-trésorier. Ce dernier doit fournir la salle des séances du conseil, y compris le chauffage, pour un salaire de 15 livres. On fait la nomination de trois estimateurs : François Langevin, Cornelius Burke et Étienne Lauzon. L'organisation du conseil public est complétée par l'engagement de François Rouleau, crieur public et constable, au salaire de trois livres par année.

Dorénavant, le conseil municipal compte, parmi ses principaux mandats, la nomination des inspecteurs de la voirie, lesquels sont chargés de la surveillance et de l'entretien des fossés, des

Les armoiries de Sainte-Marthe
Dans la section supérieure, à gauche, la fleur de lys représente la province de Québec, et à droite, la harpe évoque les Irlandais. Dans la section du bas, à gauche, la perdrix est l'emblème de la famille de Lotbinière. L'espace de droite est divisé en deux parties qui rappellent les caractéristiques du territoire de Sainte Marthe : les terres cultivables, symbolisées par la charrue, et les terres boisées, représentées par les conifères et le chevreuil. Au centre, une raquette symbolise la rivière à la Raquette. Les premiers arrivants sont partis de la rivière Outaouais et l'ont descendue pour venir chasser sur les terres de Sainte-Marthe; la rivière à la Raquette est la première voie de transport. La raquette évoque aussi le fait que les premiers colons chaussaient des raquettes pour se déplacer une fois l'hiver venu.
Collection de la municipalité de Sainte-Marthe

ponts, des clôtures, des trottoirs et de la construction ou de l'entretien de l'aqueduc, de l'évaluation des propriétés, de l'octroi des licences d'auberges, de l'ouverture des rues, de l'achat des pompes à incendie, de l'installation de l'éclairage, de la construction et de l'entretien de salles publiques, de l'obligation de faire observer les lois de l'hygiène, etc.

L'organisation municipale centrée sur les infrastructures de base

L'aménagement des cours d'eau

Dès sa formation, le premier conseil municipal dirige les corvées pour l'aménagement des cours d'eau et la construction des chemins, corvées qui sont initiées à l'origine par le seigneur Marie-Charlotte de Lotbinière. De 1834 à 1873, les corvées pour l'aménagement des cours d'eau s'effectuent presque à la main, seulement avec l'aide de bœufs et de chevaux. Dans la région, les marais sont nombreux et, par conséquent, l'égouttement du sol est mauvais. Les premiers colons s'attaquent à ce problème.

La présence des marais est due à la composition de nos terres qui sont très argileuses. À Sainte-Marthe, l'argile constitue 80 % du sol. Bien qu'elles soient fertiles, ces terres s'égouttent très mal à cause de l'imperméabilité de l'argile. Notre territoire est plat et son élévation est de 140 à 230 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. De plus, la profondeur des dépôts argileux varie entre 50 et 130 pieds. Cette configuration du terrain fait que l'infiltration de l'eau à travers l'argile se fait lentement et que l'excès d'eau s'écoule très lentement à cause du faible dénivellement des terres.

On peut imaginer le travail colossal que nos premiers colons ont dû effectuer lors de l'aménagement des fossés au bout des terres, lesquels sont devenus de petits ruisseaux coulant dans la rivière

à la Raquette. Les ruisseaux Campeau, Lauzon, Quesnel, DeBellefeuille et celui du Village drainent les terres de Saint-Guillaume Nord, tandis que les ruisseaux Saint-Guillaume, Farmer, Vachon, Saint-Pierre et Lalonde irriguent celles du côté sud. Dans Sainte-Marie, les ruisseaux Marcoux, Bernard, pour le côté nord, et Carrière, Chartrand-Goulet, pour le côté sud, remplissent les mêmes fonctions. Un seul ruisseau dans le rang Sainte-Julie vient rejoindre les autres ruisseaux de Sainte-Marie pour se déverser dans la rivière à la Raquette, soit le ruisseau du Petit Sainte-Julie. Seul le cours d'eau du Domaine, qui longe les terres de Sainte-Julie, ne se déverse pas dans la rivière à la Raquette mais plutôt dans le cours d'eau Saint-Hyacinthe, puis dans la rivière Rouge, et gagne finalement le Saint-Laurent. Les eaux de Sainte-Marthe vont soit vers l'Outaouais, soit directement vers le Saint-Laurent. Les ruisseaux Saint-Jean-Baptiste, Marleau et Robillard descendent quant à eux vers la rivière Rouge.

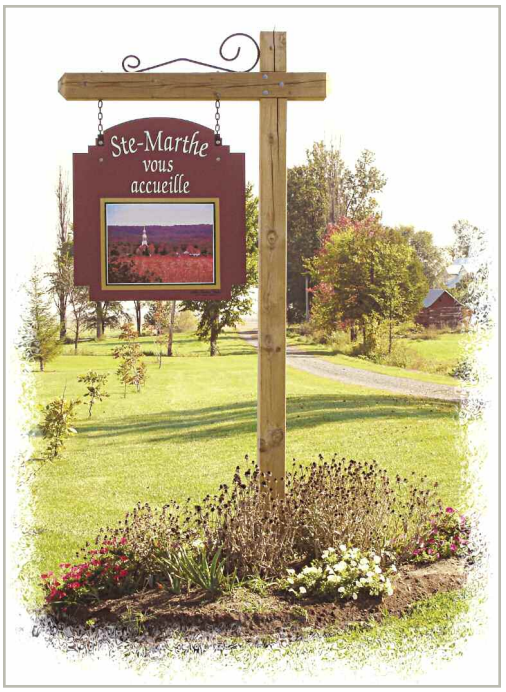

Signalisation accueillante

Collection de Claude Gravel

La construction des routes et des premiers ponts

Parallèlement à l'aménagement des cours d'eau, le conseil municipal doit aussi construire des chemins et des montées pour relier les rangs les uns aux autres, de sorte à ce que tout le monde puisse accéder à l'église paroissiale. Les plus anciens chemins datent de 1834. Il s'agit du chemin de descente entre Rigaud et Saint-Guillaume et des chemins des rangs Saint-Henri et Saint-Guillaume. L'ouverture des chemins de rang de Sainte-Marie et de la montée du même nom, de même que le chemin du rang Sainte-Julie, date de 1853. En 1855, les autres montées s'ajoutent. Tous les chemins de terre doivent être bordés de fossés suffisamment profonds pour l'égouttement des eaux de pluies et de clôtures de perches les délimitant des terres. Les routes sont construites et entretenues par les riverains sous la supervision de l'inspecteur de la voirie, nommé par le conseil. Chaque inspecteur de rang voit à faire effectuer les travaux nécessaires par les propriétaires concernés et à organiser les corvées lorsqu'elles sont requises, comme pour la réparation d'un pont. Le premier pont de bois, faisant 10 pieds de long, est construit par le conseil municipal, le 1er juillet 1866, sur la rivière

à la Raquette, dans le Bas Saint-Guillaume sur le lot nº 379, chez Calixte Thauvette. Le contrat est donné le 20 août 1866 à Jean-Baptiste Campeau pour la somme de 460 $.

La municipalité est aussi chargée d'entretenir les montées et les chemins conduisant vers d'autres municipalités. Les chemins d'hiver dans les montées sont donnés à entretenir au rabais à la porte de l'église, selon certaines conditions, et chaque propriétaire ou résident voit lui-même à l'entretien de son chemin de front.

Le creusage de la Raquette

Tous les petits cours d'eau creusés par les premiers colons se déversent dans la rivière à la Raquette, ce qui cause au printemps des inondations qui privent les cultivateurs riverains d'une partie de leurs terres cultivables.

En 1953, on creuse la rivière à la Raquette et ses embranchements, en la redressant à certains endroits, afin de faciliter l'égouttement des terres et d'améliorer son déversement dans la rivière Outaouais. Le ministère de l'Agriculture met alors à la disposition de la municipalité l'outillage spécialisé nécessaire et émet des octrois qui remboursent tous les coûts de ce projet.

L'équipe affectée au creusage de la rivière à la Raquette en 1953. De gauche à droite : Roland Charlebois, Ernest Desvoyault, Roméo Charlebois, Émile Bertrand, Jean-Paul Bertrand, Aurèle Bertrand, Charles-Émile Séguin et Armand Charlebois, dynamiteur.
Collection de Daniel Charlebois

À la même époque, le gouvernement émet des octrois aux cultivateurs pour améliorer le drainage de leurs terres et leur permet ainsi d'augmenter leur production. Les terres seront dorénavant plus faciles à cultiver, les récoltes seront de meilleure qualité et la valeur des terres augmentera.

Les trottoirs de bois

Les citoyens du village doivent entretenir leur partie de chemin comme les cultivateurs établis dans les rangs. En 1876, Émery Lalonde, appuyé par d'autres citoyens, demande l'autorisation de faire construire des trottoirs dans le village pour éviter aux piétons les inconvénients de la boue omniprésente lors des intempéries. Ces trottoirs sont payés à part égale par les propriétaires du village et ceux de la paroisse. Cette demande est rejetée puisque, deux ans plus tard, le conseil réglemente afin d'obliger les propriétaires de la rue principale à construire et entretenir des trottoirs en bois de 2 pouces d'épaisseur, de 3 pieds de largeur et de 8 pouces de hauteur sur leur terrain.

L'année suivante, on autorise Wilfrid Saint-Denis à construire un trottoir en bois de 3 pieds de large dans la montée Sainte-Marie.

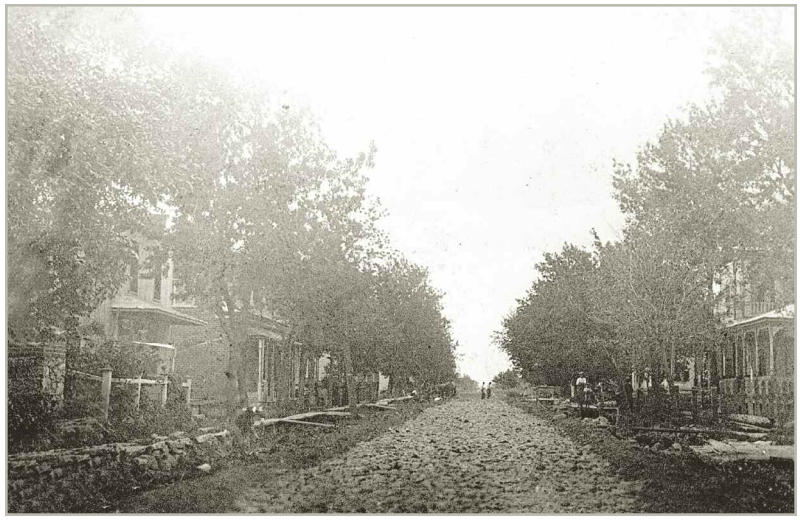

Les trottoirs de bois de la rue Principale

Collection de Heather Farmer-Bertrand

Les licences d'hôtel

Parallèlement à l'organisation des grands travaux des infrastructures routières en 1855, le conseil municipal se met à exercer un contrôle sévère sur la vente de boissons alcooliques. La même année, sous les pressions de la Société de tempérance implantée dans la paroisse, il en interdit la vente dans la municipalité.

L'année suivante, le conseil adoucit son règlement et accorde une première licence de vente de boissons à l'aubergiste Julien Saint-Denis. L'émission de licences d'hôtel est souvent l'objet de discussion et même de discorde dans la communauté. Parfois, une seule licence est accordée, parfois deux ou plus, et on ne s'entend pas toujours sur ceux qui en bénéficient. Le 3 avril 1923, un règlement permettant la vente de bière et de vin dans la municipalité est soumis à la population pour approbation; 42 citoyens votent en faveur du règlement et 7 s'y opposent.

Le conseil nomme des surveillants chargés de voir à l'observation des règlements. Le curé est la personne toute désignée pour remplir ce mandat. Il faut dire qu'il est aidé des membres de la Société de tempérance. Parmi les infractions les plus courantes, l'ouverture des hôtels le dimanche est en première place, suivie par la vente des boissons alcoolisées aux mineurs (toute personne de moins de 21 ans étant considérée comme mineure à cette époque).

Une boîte à lettres ancienne, devant le magasin de Raymond Quesnel.

Photographe inconnu, FQ48,15.2 Fonds Yves Quesnel, Centre d'histoire La Presqu'île

Un bureau de poste pour chaque rang

Maintenant que le réseau routier est en place, la communauté de Sainte-Marthe veut établir un service postal. Le courrier est acheminé par le train et déposé à Vaudreuil, d'où il est distribué par les routes vers Rigaud, puis le mont Oscar et Sainte-Marthe. De 1851 à 1916, les résidents vont quérir leur courrier au bureau de poste. À Sainte-Marthe, il y en a dans tous les rangs, sauf pour le rang Saint-Henri, qui est desservi par le bureau de poste du Haut Saint-Guillaume. À l'époque, il est courant que les entrepreneurs de bureau de poste soient des propriétaires de fromagerie ou des marchands. Chaque bureau de poste possède son propre tampon d'oblitération qui spécifie notamment son nom.

Les bureaux de poste ont presque tous disparu, sauf celui du village, le 31 janvier 1917, alors qu'on instaure le système qui est encore en vigueur en 2009, soit la distribution du courrier à domicile en dehors du village. Pour recevoir le courrier, on entretient avec beaucoup de soin les traditionnelles « boîtes à

malle ». Selon les exigences gouvernementales, le postillon doit y avoir accès en tout temps sans avoir à descendre de la voiture ou de son cheval.

Bureau de poste du village

Le premier bureau de poste de Sainte-Marthe date du 6 août 1851. C'est le quatrième bureau postal à ouvrir dans le comté après Vaudreuil-Dorion, Rigaud et Pointe-Fortune. Émery Lalonde est le premier à en avoir la charge dans son magasin situé au village et il s'occupe également du transport des malles, une fois par semaine, du 6 août 1851 au 30 septembre 1882. Moïse Berthiaume, marchand et hôtelier, lui succède du 1er juillet 1882 au 20 février 1912. Par la suite, la famille Quesnel prend la relève pendant 65 années consécutives. Émery Quesnel est maître de poste dans son magasin général, du 5 mars 1912 jusqu'à la nomination de sa fille Berthe, le 25 juin 1935. Cette dernière occupe le poste jusqu'au 15 juin 1969, alors que sa sœur Simone lui succède jusqu'en 1977.

En 1977, l'administration du bureau de porte est confiée pendant une année à Mme Maurice Desmarteaux, marchande, sans qu'elle soit nommée officiellement maître de poste. Finalement, le 1er mars 1979, Aline Lavergne, marchande, est nommée maître de poste et occupe cette fonction jusqu'en 2007.

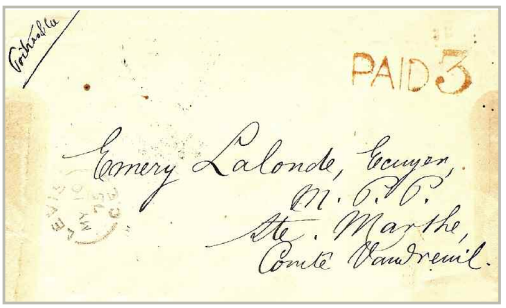

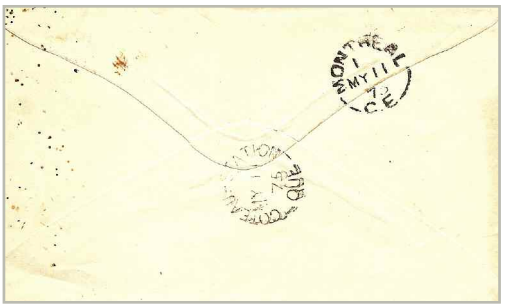

Une enveloppe adressée à Émery Lalonde; l'un des cachets indique le bureau de Coteau-Station et porte l'année 1875.

Collection de François Leroux.

Bureau de poste de Sainte-Julie

Le bureau de poste de Beauvoir est situé à la limite de Sainte-Justine et du rang Sainte-Julie sur les lots nos 1 et 2. C'est ce bureau qui dessert aussi Sainte-Justine pendant 30 ans, son courrier venant de Saint-Clet. Quatre maîtres de poste s'y sont succédé. Le premier est Maurille Besner, marchand. Il en a la charge du 1er juillet 1883 jusqu'à sa démission, en avril 1886. Le bureau est alors fermé jusqu'à ce qu'il rouvre dans le magasin de Jean E. Poirier, situé sur le lot

Ci-contre et deux pages suivantes :

Cachets des bureaux de poste de Sainte-Marthe

Tiré du livre d'Anatole Walker, *Philathèque*. Le Comté de Vaudreuil, Les Édition du marché philatélique de Montréal inc.

Aline Lavergne à l'intérieur de son bureau de poste, en 2004.

Collection d'Aline Lavergne

nº 63, du 1er juin 1886 jusqu'à sa démission, le 20 janvier 1910. Alfred Proulx lui succède dans sa fromagerie située sur le lot nº 63, du 1er mars 1910 jusqu'à sa démission, le 27 octobre 1913. Le dernier à occuper ce poste, situé sur les lots nos 1 et 2, est A.O. Ranger, fromager, du 18 décembre 1913 jusqu'à sa fermeture, le 31 janvier 1917.

Bureau de poste de Sainte-Marie

Il y a eu deux bureaux de poste dans ce rang : le bureau de poste de Sainte-Marie et celui de Barry.

Le bureau de poste de Sainte-Marie est situé à l'angle de la montée Sainte-Marie et du rang du même nom sur le lot nº 171. Il ouvre du 1er mai 1902 au 11 mars 1911 et trois maîtres de poste en assurent successivement l'opération : Gilbert Verville, marchand, est en fonction du 1er mai 1902 au 9 octobre 1905; Jean-Baptiste Chartrand, marchand, du 1er décembre 1905 au 28 novembre 1908; et Alfred Campeau, fromager, du 1er décembre 1908 au 31 janvier 1909. Après lui, le bureau de poste ferme temporairement, le temps de trouver un nouveau maître de poste. Il rouvre le 1er mars 1910, sur le lot nº 111, avec la nomination de l'ancien maître de poste Jean-Baptiste Chartrand, qui conserve l'emploi jusqu'au 4 juillet 1910. Henri Gauthier est le dernier maître de poste. Il est en fonction du 1er août de la même année jusqu'à la fermeture définitive du bureau de poste, le 11 mars 1911.

Bureau de poste Pointe-Barry

Il est situé à la limite de Sainte-Justine et du rang Sainte-Marie sur les lots nos 73, 74, 75 et 76. Le fromager James Barry est maître de poste du 1er mars 1910 jusqu'à la fermeture des bureaux de postes ruraux, le 31 janvier 1917.

Bureau de poste de Saint-Guillaume

Trois bureaux de poste sont tenus successivement dans le rang Saint-Guillaume, deux dans le Haut et un dans le Bas Saint-Guillaume.

Le bureau de poste « Verte Vallée » est d'abord situé sur le lot nº 415 du rang Saint-Henri, à l'angle du rang Saint-Guillaume, sur la montée Lefebvre. Le courrier vient de Rigaud, en passant par le mont Oscar, trois fois par semaine, du 1er mars 1905 au 31 janvier 1917. Seulement deux maîtres de poste s'occupent de ce bureau : Théodule Aubry jusqu'à sa démission, le 6 septembre 1909, et Charles Farmer. Ce dernier l'opère sur la terre nº 400 du Haut Saint-Guillaume Nord, du 12 octobre 1909 à la fermeture définitive, en 1917.

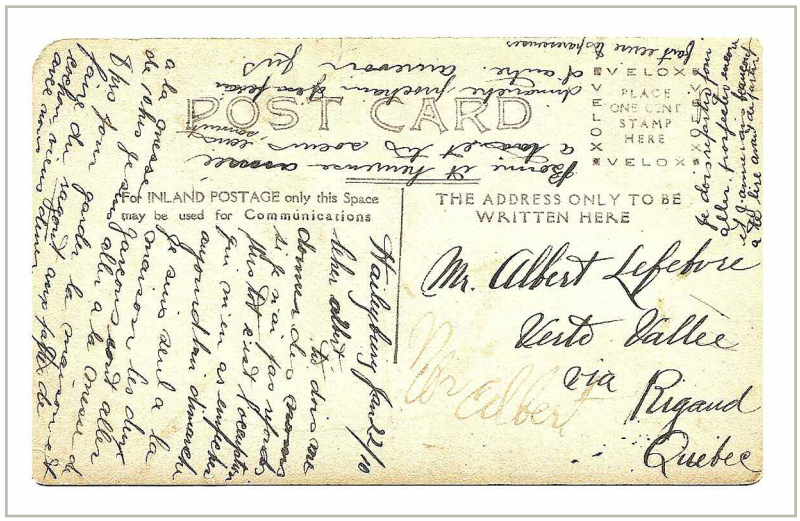

Carte postale adressée à Albert Lefebvre le 22 janvier 1910, acheminée vers le bureau de poste « Verte Vallée » via Rigaud.

Collection de Christine Lalonde-Prieur

Bureau de poste Séguin

Ce bureau de poste est ouvert le 1er septembre 1891 avec la nomination d'Aldéric Séguin, marchand. Il est remplacé, en juillet 1896, par son fils Rosario Séguin, fromager, qui demeure en poste jusqu'à la fermeture du bureau de poste, le 31 décembre 1897, sur le lot nº 404.

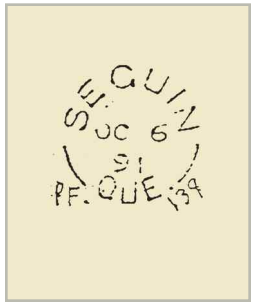

Bureau de poste « Val des Sables »

Ce bureau de poste, administré par Adélard Farmer, est situé sur la terre nº 316 du rang Saint-Guillaume. Il est ouvert du 1er mai 1910 jusqu'en 1917.

L'ouverture à la modernité

Cette époque est marquée par l'arrivée de l'électricité et du téléphone ainsi que par la mise en place des premiers services à la communauté, soit l'installation de l'aqueduc et l'implantation du service des incendies. De plus, on améliore les infrastructures routières et fluviales non sans soulever la controverse.

L'aqueduc

À cette période, l'approvisionnement en eau est une préoccupation majeure pour les contribuables. Le 21 juillet 1873, plusieurs résidents du village achètent de Joseph Roy, dit Portelance, une partie du terrain n° 433 dans le rang Saint-Henri, sur lequel il y a une source. Ils achètent aussi une longueur de deux perches au trécarré de la terre n° 383 Saint-Guillaume, près du fossé, pour conduire l'eau de cette source au village. Ces transactions marquent la naissance de la société d'aqueduc, homologuée par acte notarié en 1905. Émile Cool devient propriétaire de la société d'aqueduc en 1931, et Henri Bourbonnais, marchand, lui succède en 1951. Oswald Campeau devient le dernier propriétaire en 1964, jusqu'en 1966, alors que la municipalité s'en porte acquéreur. La municipalité installe un système de pompage et creuse un puits.

En 1986, l'approvisionnement par un seul puits étant devenu insuffisant, on achète un terrain du côté est du village pour y creuser un nouveau puits et y installer un nouveau système de pompage en complément du premier, situé du côté ouest du village.

Au début des années 1990, certaines réfections sont effectuées au réseau, qui est malgré cela jugé trop désuet. Dès 1993, des démarches sont entreprises afin de corriger la situation. Après plusieurs études, demandes d'octrois gouvernementaux, règlements d'emprunts et autres demandes, on achète le lot n° 445. En juillet 2003, trois puits sont creusés et alimentés par une

station de pompage. Ils desservent l'ensemble des citoyens du village qui se sont donné un réseau d'aqueduc plus sécuritaire.

Le téléphone

L'arrivée du téléphone dans la municipalité date de 1906. La première ligne téléphonique provient de Rigaud et se rend au bureau de poste de « Verte Vallée » jusqu'en 1909. Par la suite, cette centrale téléphonique est déménagée chez Charles Farmer, maître de poste, située sur la terre n° 400 dans Saint-Guillaume Nord jusqu'en 1917. Entre-temps, vers 1915, la ligne téléphonique se rend au village. Une enseigne de la compagnie Bell, installée devant le magasin général d'Émile Cool, indique que l'on peut téléphoner de cet endroit, en échange de quelques sous. Dans les années 1920, au magasin général d'Émery Quesnel, actionnaire de la compagnie de téléphone rural Soulanges, on peut avoir accès au service de cette autre compagnie. Rémi Quesnel et l'hôtel Canada possèdent deux cabines téléphoniques, une de la Compagnie de Soulanges et l'autre de la compagnie Bell. Si on veut téléphoner dans le comté de Vaudreuil, on utilise sans frais la compagnie Bell, alors que l'on optera pour la compagnie de téléphone rural de Soulanges pour les appels faits dans Soulanges.

Un ancien téléphone

Collection de Daniel Charlebois

Ce n'est qu'à partir de 1935 que la compagnie Bell est autorisée par le conseil municipal à rendre le service accessible à tous. La ligne téléphonique est alors partagée entre quinze et vingt abonnés. Le sens civique indique à chacun de raccourcir les conversations au cas où un voisin aurait besoin de téléphoner. Jusqu'en 1961, les appareils téléphoniques ne comprennent pas de cadran mais sont constitués d'un boîtier de bois, accroché au mur, avec une manivelle, un cornet et un écouteur. Le principe était simple : avec la manivelle, on actionnait la sonnerie en autant de tours nécessaires pour réaliser l'appel. Par exemple, pour signaler le 22.2, le numéro de téléphone de la coopérative de beurre au village, il fallait faire deux grands coups et un petit, le chiffre indiquant à la téléphoniste sur quelle ligne elle devait se brancher.

Le macadam

En 1912, la municipalité est responsable de l'entretien des chemins et décide de les recouvrir de macadams, c'est-à-dire d'un revêtement fait de pierres concassées et de sable aggloméré bien compactés au moyen d'un rouleau compresseur. Le début de l'automne 1913 est une période de grande activité pour la municipalité; on nomme un comité responsable de l'achat de la machinerie et des matériaux nécessaires (rouleau concasseur et arrosoir). Puis, on profite des chemins d'hiver pour sortir la pierre qui est entreposée à proximité des routes à réparer et, dès l'été suivant, on passe le gravier au concasseur, on l'étend et on le roule. Les hommes sont payés de deux à trois dollars par jour selon le travail effectué. Martin Harrigan est nommé conducteur des travaux; Henri Monaghan et Isidore Poirier sont envoyés à Montmagny pour en apprendre le fonctionnement de la machinerie. Les travaux commencent dans Saint-Guillaume, à partir du pont de la rivière à la Raquette en allant vers l'ouest sur une distance de 30 arpents. Par la suite, on fait la montée allant du village à Sainte-Marie, puis on descend ensuite dans le Bas Sainte-Marie vers Saint-Clet. Sur ces nouveaux chemins, la frénésie de la vitesse gagne certaines personnes. La municipalité installe donc, en 1921, des pancartes limitant la vitesse

La maison de Peter Monaghan et les amoncellements de roches prêtes à être utilisées pour le macadam.
Collection de Heather Farmer-Bertrand

La construction du chemin macadamisé du village Sainte-Marthe, en 1914, avec un rouleau à vapeur. Cette photographie est prise devant l'église et la boutique de forge d'Arthur Séguin.
Collection de Heather Farmer-Bertrand

des automobiles à 10 milles à l'heure à certains endroits jugés dangereux.

La pose du macadam sur le chemin Saint-Guillaume, en face de l'église, en 1914. Nous pouvons remarquer sur la photographie les Proulx, Séguin, Grenier et Brabant.
Collection de Paul Felx

La pose du macadam se fait un petit bout à la fois, à différents endroits dans la paroisse, un peu chaque année, et ce, jusqu'en 1924, alors qu'on vend les machines à M. Eugène Legault pour la somme de 1700 $. La même année, on commence à recouvrir les chemins de goudron pour limiter la poussière. On continue à graveler les chemins pendant toute la décennie 1930 en terminant par le rang Saint-Henri qui, lui, ne sera terminé que vers 1965.

Les ponts ont toujours été cause de soucis pour nos ancêtres. D'abord faits de bois, ils pourrissent rapidement, quand ils ne sont pas emportés par les crues printanières. On a souvent déploré des accidents et des pertes de chevaux sur ces ponts, comme en font foi les réclamations faites en 1893 par Delphis Vachon, en 1895 par Ludger Lalonde et en 1902 par Flavien Ladouceur.

Avec l'arrivée des octrois gouvernementaux, au début du XXe siècle, on peut faire des ponts plus solides. Des tuyaux de ciment sont utilisés pour les plus petits ponts alors que des structures d'acier servent pour les ponts de la rivière à la Raquette construits à partir de 1914 et 1915. Les ponts actuels ont été refaits dans les années 50.

L'hiver 1943-1944 est le premier durant lequel on décide d'ouvrir les chemins pour la circulation automobile, et ce, pour la partie allant du village au rang Saint-Angélique. Par la suite, d'autres bouts de chemin seront ouverts à la circulation l'hiver, ces travaux étant pris en charge par des comités. Puis, le 4 octobre 1954, un règlement décrète que le conseil prend à sa charge l'entretien des chemins d'hiver.

L'enlèvement de la neige sur les routes devient peu à peu une pratique bien établie. En vertu d'un arrêté en conseil, en date du

14 décembre 1950, le gouvernement provincial est autorisé à apporter une aide plus considérable à l'entretien des chemins d'hiver, répondant ainsi aux besoins toujours grandissants de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et du tourisme. Au cours de l'hiver 1957-1958, le gouvernement entretient 30,8 milles de routes à Sainte-Marthe, entièrement à ses frais.

La défusion et la fusion des deux municipalités : celle du village et celle de la paroisse

Le phénomène des fusions et des défusions n'est pas récent. Au départ, la paroisse a un seul conseil municipal, mais les citoyens du village, qui n'ont pas les mêmes priorités que ceux des rangs, obtiennent la permission de se détacher de la municipalité de Sainte-Marthe. Ainsi, le 13 mars 1928, on proclame l'érection de la municipalité du village de Sainte-Marthe. Émery Quesnel est le premier maire du village. Désormais, la municipalité du village s'occupera des permis de vente de boissons alcoolisées aux aubergistes, des lumières de rue, de l'aqueduc, des trottoirs et des autres problèmes propres aux citoyens du village. En 1965, on commence à envisager de réunir les deux municipalités, mais la concrétisation du projet n'aura lieu que le 27 décembre 1980.

L'affaire des deux trottoirs

Immédiatement après l'incorporation du village en 1928, le nouveau conseil réglemente la construction des trottoirs de la rue principale et du côté ouest de la montée Sainte-Marie, de même que le remplissage des fossés avec des tuyaux de ciment.

L'affaire des deux trottoirs débute le 10 juin 1939, alors que le conseil municipal du village adopte un nouveau règlement régissant la construction et l'entretien des trottoirs. Après consultation d'un avocat, il est cependant abrogé et remplacé par un autre daté du 5 septembre 1939, dont l'article onze mentionne que « ce trottoir devra être construit au même niveau que le trottoir déjà construit par la fabrique de Sainte-Marthe et

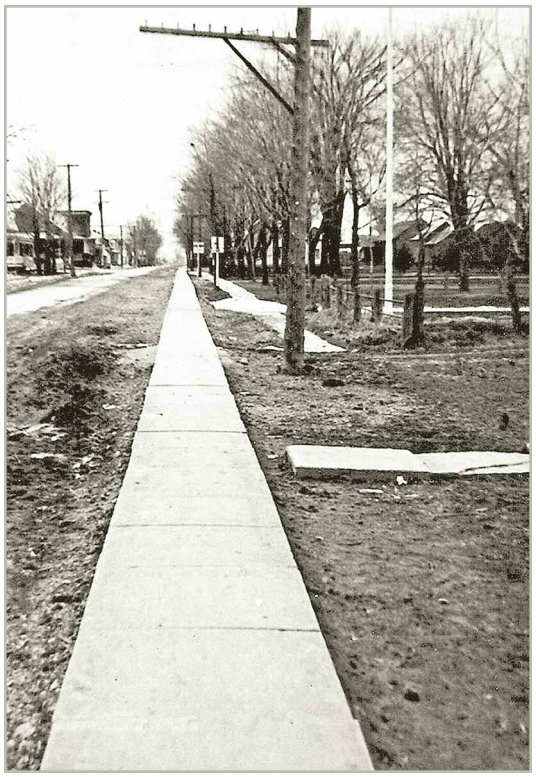

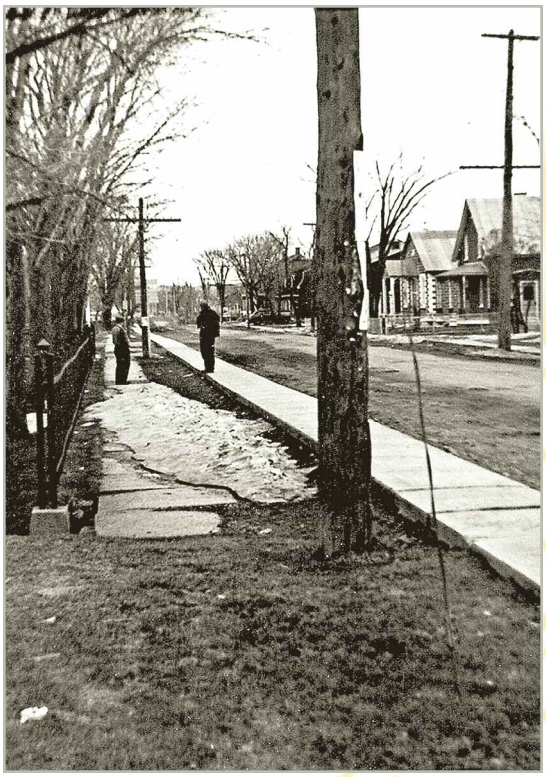

Les deux trottoirs à l'avant de l'église

Collection de Heather Farmer-Bertrand

par la commission scolaire du village, et dans le même alignement ». Il semble que les propriétaires du village tardent à faire leur trottoir et à installer les tuyaux puisque la municipalité les avise qu'elle fera elle-même ces travaux à leur frais.

Le 2 juillet 1946, prétendant alors que le trottoir est trop bas, le conseil municipal du village procède à un amendement au règlement qui ordonne que le trottoir soit fait sur le tuyau en face de la fabrique, de la commission scolaire et d'une propriété d'Émery Quesnel, voisine de l'école. Le conseil de la fabrique ne l'entend pas de la même façon, et préfère garder le trottoir sur sa propriété afin de laisser la possibilité aux automobilistes de se stationner sur le côté de la rue à l'occasion des cérémonies religieuses. Il s'ensuit une longue négociation au cours de laquelle le conseil municipal fait même construire un second trottoir, en 1948, parallèle à celui de la fabrique, au-dessus du tuyau.

Quelques années plus tard, le 6 mai 1952, il y a entente entre la fabrique et la municipalité du village qui révoque l'article onze. Le nouveau règlement permet à la fabrique, au moyen d'une corvée, d'enlever le trottoir fait par le conseil municipal du village sur sa propriété, celle de la commission scolaire et celle d'Émery Quesnel, et permet l'aménagement d'un terrain de stationnement à la place du trottoir. L'année suivante, insatisfait de cette décision, un contribuable intente une poursuite au curé, aux marguilliers et à la municipalité du village, alléguant que la municipalité ne peut construire un terrain de stationnement sur un chemin public. Le jugement rendu en 1954, par le juge Gérard Denis, maintient en vigueur le règlement adopté et la fabrique peut finalement procéder, à ses frais, à l'enlèvement du trottoir construit par la municipalité. Le terrain dégagé ne sera cependant pas considéré comme un espace de stationnement.

L'arrivée de l'électricité

L'électrification de la municipalité commence le 4 juillet 1927, par la signature d'un contrat permettant à la compagnie Ottawa Montréal Power de passer une ligne électrique dans le village. La municipalité s'y engage à payer pour huit lumières de rues, les deux autres étant payées par M. F.X. Pelland, curé, et Émery Quesnel, maire. En 1928, la compagnie Ottawa Montréal Power Corp. est vendue à Gatineau Electrique Light. C'est à cette compagnie que le conseil de la paroisse demande, en 1937, d'étendre sa ligne électrique dans toute la paroisse. Ce n'est cependant que dans les années 1950 que l'ensemble du territoire sera desservi. En 1952, Gérard Roy monte la première ligne électrique de Saint-Henri, à partir de l'Auberge des Gallant jusqu'à chez lui. Il utilise surtout du matériel récupéré sur le plan de guerre de Saint-Polycarpe, en cours de démolition, mais il achète du fil neuf. Lorsque la ligne est terminée, il la vend à Hydro-Québec au prix d'un dollar.

En 1950, les opérations à l'usine des Verdonck se font avec des moteurs Diesel qui exigent beaucoup d'entretien. Le courant de niveau industriel de 550 volts aurait grandement facilité les choses, mais à l'époque, la Gatineau Power (avant Hydro-

Québec) avait refusé carrément de l'amener de Rigaud, sous prétexte que les coûts seraient trop élevés. Heureusement que M. le curé Brais s'en est mêlé et qu'il a fait pression pour renverser la décision. Une entente est intervenue, selon laquelle l'entreprise Verdonck aurait le courant de 550 volts moyennant un dépôt de 20 000 $, cette somme étant remboursable sur la consommation future. Il faut souligner l'importance de ce montant à l'époque; une terre de 120 arpents avec les bâtiments se vendait environ 12 000 $. Ce courant est devenu un élément essentiel au développement de Sainte-Marthe, où il sert à d'autres entreprises aujourd'hui.

Le service d'incendie

Faute de ressources efficaces et d'un approvisionnement en eau adéquat, les citoyens de Sainte-Marthe ne peuvent guère compter que sur leur courage pour combattre l'élément destructeur avant les années 1950. Même après l'installation du premier poste de pompiers, les incendies sont toujours l'affaire de tous : les citoyens se font un devoir de participer au combat du feu et de se joindre aux pompiers volontaires dirigés par le chef pompier et son assistant. Ces derniers sont d'ailleurs les seuls qui ont alors une formation. Dès que la sirène se fait entendre, les cultivateurs accourent de partout, ils sont là, prêts à recevoir les instructions du chef pompier ! Ils reconnaissent son autorité et attendent que celui-ci leur indique la tâche à exécuter. Par la suite, tous les pompiers volontaires recevront des cours de perfectionnement destinés à les instruire sur les techniques à employer pour combattre les incendies.

La nomination officielle des premiers pompiers volontaires a lieu en février 1953. Thomas Downs est nommé chef pompier, avec comme assistant Rolland Massé; les autres pompiers sont : Raymond et Gérard Saint-Denis, Jean-Marie Ladouceur, Jean-Guy Chartrand, Germain Saint-Pierre, Candide Sureault, Henri Dumoulin, Emmet Monaghan, Gilles Bourbonnais et Émile Brazeau. Au cours des années, Hubert Dehoey, Maurice Bouchard, Roma Lauzon, André Bouchard et Stéphane Trottier ont succédé à Thomas Downs à la fonction de chef pompier.

Le camion de 1952

Collection de Gilles Dupras

Le premier poste de pompiers est construit par Armand Felx, en 1952, sur un terrain acheté de la fabrique, situé au 400, rue du Moulin. La municipalité fait aménager sous la caserne deux réservoirs en ciment reliés par un système de pompage au cours d'eau qui passe au nord du village. Elle procède aussi à l'achat du premier camion incendie, qui ne sera remplacé qu'en 1987, d'un système de pompe avec un réservoir de 500 gallons, d'une pompe remorque et de 3700 pieds de boyaux. En mai 1953, on doit modifier la porte du garage en l'élargissant de 18 pouces et en la haussant de 8 pouces puisqu'on avait sous-estimé la grosseur du camion.

Le poste d'incendie, aménagé à même l'ancienne salle Massé.

Collection de Claude Gravel

En 1982, on achète un premier camion-citerne, qui sera remplacé en 1994, et plusieurs équipements tels les masques à oxygène. L'année suivante, on procède à l'achat d'une unité mobile. À l'automne 1984, la municipalité acquiert la salle Massé pour la transformer en poste d'incendie. Les réparations sont effectuées par un groupe de bénévoles. L'achat de l'unité de secours, utilisée actuellement, et des pinces de désincarcération est effectué en 1992. En 2000, le service d'incendie fait l'acquisition d'un camion utilitaire 4 x 4 et, trois ans plus tard, d'un camion porteur de la citerne. La plus récente acquisition date de 2008, soit un camion auto-pompe.

Le lieu des assemblées de la municipalité et de la commission scolaire de Sainte-Marthe

L'école du village est sous la responsabilité de la fabrique et elle est, après l'église, le seul lieu public; il est donc normal que toutes les assemblées publiques de la fabrique, de la municipalité et de la commission scolaire soient tenues dans la salle publique de l'école jusqu'en 1912. Cependant, il arrive que certaines réunions régulières aient lieu au bureau du secrétaire-trésorier, en particulier lorsque ce dernier occupe la fonction de notaire.

En 1912, les deux conseils, celui de la municipalité et celui de la commission scolaire, louent la salle de Moïse DeBellefeuille. Ce dernier avait acheté d'Arthur DeBellefeuille une maison, qui avait d'abord servi d'hôtel jusqu'en 1901, située sur la terre n° 285 dans le village, du côté sud, qu'il vendra en 1922 à Jean-Baptiste Massé. Peut-on penser que Moïse a transformé la partie commerciale du bâtiment en salle publique, ou qu'il a lui-même aménagé la salle au-dessus de l'écurie ? Rien n'est certain, mais on sait qu'en 1922, les deux conseils se réunissent dans la salle aménagée au-dessus de l'écurie de Jean-Baptiste Massé.

La première salle paroissiale, aménagée au-dessus de l'écurie de Jean-Baptiste Massé.

Collection de Heather Farmer-Bertrand

En 1940, Jean-Baptiste Massé construit une salle publique où toutes les réunions des conseils municipaux, celles de la commission scolaire ainsi que celles des organismes se tiendront jusqu'en 1956. À compter de cette année, les commissaires tiennent alors leurs réunions dans la salle de la nouvelle école centrale du village. Les conseils municipaux continuent d'utiliser la salle Massé jusqu'en 1981, alors que le conseil municipal achète une maison située au 522, rue Principale pour en faire un hôtel de ville, sans toutefois y tenir ses conseils puisqu'il utilise la salle de l'école pour les réunions. En 1989, la municipalité construit un centre communautaire et y aménage ses bureaux.

La salle Massé

Collection de Gérard Massé

Les membres du conseil municipal du village dans la salle Massé, en 1971. De gauche à droite : Aurèle Lalonde, Wilfrid Felx, Eugène Besner, Desalles Dupras, Yvon Massé, Yvon Lauzon, Raoul Campeau et André-Jean Chartrand.

Collection de Paul Felx

Les maires de la paroisse

1	James Madden	6 août 1855 au 1er février 1858	
2	Émery Lalonde	1er février 1858 au 20 janvier 1862	2
3	Thaddée Merleau	20 janvier 1862 au 16 janvier 1866 21 janvier 1868 au 5 juillet 1869	
4	Édouard Lalonde	16 janvier 1866 au 21 janvier 1868	11
5	Pierre Paiement	5 juillet 1869 au 22 janvier 1870 5 décembre 1870 au 16 janvier 1872	
6	Dr Alfred Beaudet	22 janvier 1870 au 5 décembre 1870	12
7	Moïse Berthiaume	16 janvier 1872 au 3 février 1879	
8	Beloni Lamaire	3 février 1879 au 27 janvier 1883	13
9	Benjamin Legault	27 janvier 1883 au 4 février 1884	
10	Peter Mohaghan	4 février 1884 au 4 février 1889	16
11	Damase Brabant	4 février 1889 au 1er février 1892	
12	Émile Cool	1er février 1892 au 4 février 1895	17
13	Flavien Cyr	4 février 1895 au 16 janvier 1899	
14	Delphis Sureau	16 janvier 1899 au 15 janvier 1900	
15	Placide Sabourin	15 janvier 1900 au 1er février 1904	18
16	André Farmer	1er février 1904 au 6 février 1905	
17	Jean-Baptiste Brunet	6 février 1905 au 14 février 1907 11 février 1908 au 1er février 1909	22
18	Léandre Carrière	14 février 1907 au 1er février 1908	23

24

25

26

19	Cléophas Joannette	1er février 1909 au 6 février 1911 14 mai 1928 au 15 janvier 1931	27
20	Arthur Lamer	6 février 1911 au 7 février 1916	28
21	Alfred Legault	7 février 1916 au 11 janvier 1917 11 janvier 1917 au 3 mai 1920	
22	Émery Quesnel	17 janvier 1927 au 4 mai 1928	29
23	Fortunat Montpetit	20 mai 1920 au 19 janvier 1925	
24	Joseph Vachon	19 janvier 1925 au 17 janvier 1927	30
25	Josephus Grenier	15 janvier 1931 au 14 janvier 1935	
26	Flavien Ladouceur	14 janvier 1935 au 16 janvier 1939	31
27	Alphide Sabourin	16 janvier 1939 au 13 janvier 1943	
28	Eugène Cyr	13 janvier 1943 au 11 juillet 1951 10 juillet 1957 au 12 juillet 1961 12 juillet 1967 au 6 novembre 1977	32
29	Denis Montpetit	11 juillet 1951 au 10 juillet 1957	
30	Dr René Coulombe	12 juillet 1961 au 20 avril 1964	33
31	Donat Campeau	20 avril 1964 au 12 juillet 1967	
32	Henri Bourbonnais	6 novembre 1977 au 3 mai 1983 5 juin 1983 au 21 octobre 1984	34
33	Germain Roy	21 octobre 1984 au 6 novembre 1994	
34	Jean-Guy Desrochers	6 novembre 1994 au 6 novembre 2005	35
35	Aline Guillotte	6 novembre 2005	

Les maires du village

1	Émery Quesnel	9 mai 1928 au 15 janvier 1936 22 juillet 1941 au 9 février 1945
2	Martin Harrigan	15 janvier 1936 au 6 juillet 1936
3	Osias Campeau	6 juillet 1936 au 13 janvier 1937
4	Adélard St-Denis	13 janvier 1937 au 31 juillet 1937 décédé
5	Wilfrid St-Denis	31 juillet 1937 au 18 juillet 1941
6	Joseph Massé	9 février 1945 au 18 janvier 1950 décédé
7	Donat Sabourin	18 janvier 1950 au 1er mars 1951
8	Dessalles Dupras	1er mars 1951 au 11 juillet 1951 13 juillet 1959 au 18 janvier 1981
9	Aimé Ladouceur	11 juillet 1951 au 10 juillet 1957
10	Roméo Campeau	10 juillet 1957 au 13 juillet 1959

1

3

4

5

8

9

10

L'organisation sociale

Le Cercle des Fermières

Thérèse Lalonde- Bourbonnais confectionne un couvre-pied sur son métier.
Collection de Thérèse Lalonde-Bourbonnais

Le 40e anniversaire du Cercle des Fermières
Collection du Cercle des Fermières de Sainte-Marthe

Au 60e anniversaire de fondation du Cercle des Fermières : Jeanne-Mance Séguin, Noëlla Desrochers, Hélène Downs et Françoise Aubry-Bertrand. Collection de Françoise Aubry-Bertrand

Pendant que l'on se dote d'infrastructures visant à améliorer les conditions de vie, la vie sociale prend également son essor et s'organise. Le Cercle des Fermières de Sainte-Marthe est considéré comme la plus ancienne organisation sociale de la paroisse. Il est fondé le 7 juin 1939, sous la recommandation du dévoué curé M. l'abbé Ronald Donald McDonald. Cinquante femmes répondent à l'invitation de Mme René Coulombe et se réunissent pour former le Cercle des Fermières à Sainte-Marthe. Leur premier projet consiste à acheter un métier et un rouet, le 6 septembre de la même année. La mise en place du Cercle permet non seulement aux femmes de briser l'isolement, mais aussi de les valoriser dans leur rôle d'éducatrices et de perfectionner leurs habiletés. Dès les premières années, des cours de couture, tissage ou autres sont offerts aux membres par des techniciennes régionales. On soupçonne aussi que les femmes du Cercle aient participé à des discussions au sujet du projet de loi donnant le droit de vote aux femmes en 1940.

Les toutes premières assemblées ont eu lieu dans des maisons privées, mais dès 1940, le Cercle loue la salle de Jean-Baptiste Massé au coût de 1,00 $ par mois, pour les assemblées ordinaires; 5,00 $ par jour, pour les expositions; et 1,00 $ par jour, pour les cours. Les assemblées ont lieu dans cette salle jusqu'en décembre 1955, alors qu'on aménage dans les locaux de la nouvelle salle de l'église. En septembre 1995, les fermières s'installent au centre communautaire.

Pour les membres du Cercle, l'été est la bonne occasion pour effectuer des voyages de détente. Le premier voyage est organisé à l'été 1941. Le succès est tel que les voyages annuels deviennent une tradition. Les soupers d'anniversaires du Cercle, les fêtes d'Halloween, les parties de sucre, les soirées du « Bon vieux temps » sont d'autres traditions qui se sont imposées au fil des années. Ces événements spéciaux, comme les défilés de mode,

La bénédiction du local des Fermières à la salle des loisirs, en annexe au Centre communautaire, en septembre 1995.
De gauche à droite, 1re rangée : Hélène Downs, Solange Rousseau et Micheline Lebeau; 2e rangée : Cécile Felx, Annette B. Massé, Éliane Lalonde, Jeanne-Mance Séguin et M. le curé Gilles Sabourin; 3e rangée : Noëlla Desrochers, le maire Germain Roy et Françoise Aubry-Bertrand. Derrière eux, on aperçoit le rouet et le métier achetés dès le début du Cercle.
Collection de Solange Brazeau

Le logo des fermières, réalisé par Huguette Montpetit.
Collection du Cercle des Fermières de Sainte-Marthe

sont l'occasion de démontrer leur savoir-faire puisque les costumes portés sont confectionnés par les membres.

Le Cercle collabore avec les autres organismes de la paroisse. Citons en exemple le défilé de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin 1980, où les fermières fabriquent un très beau char, des danses pour les jeunes qu'elles organisent en 1983, etc.

En terminant, il est intéressant de souligner que les procès-verbaux des années 1940, 1941 et 1942 font souvent état de la popularité du lin dans leurs vies, puisque l'on fait allusion à des travaux d'artisanat fabriqués à partir de cette fibre. Les fermières participent aux expositions régionales et même nationales et organisent des expositions locales. Le Cercle des Fermières met fin à ses activités en juin 2009.

Les Loisirs

Avant la formation d'un comité des loisirs, il existe à Sainte-Marthe des clubs et des organismes s'occupant de loisirs et différentes activités sont organisées. Un règlement de la municipalité, datant de 1874, révèle l'existence d'une piste de course de chevaux chez Isidore Poirier. Ce règlement stipule qu'il est interdit de faire trotter ou courir les chevaux le dimanche et les jours fériés sur cette piste de course. Il y a aussi la chasse, un des plus vieux sports pratiqués par les gens de la municipalité, qui est suivie de près par le hockey.

Le comité des loisirs de Sainte-Marthe est fondé en 1945. C'est un organisme à but non lucratif subventionné par la municipalité. Grâce à ce comité, les occasions de fraterniser ne manquent pas. L'hiver, la patinoire est le rendez-vous des fervents du hockey, sport très populaire, et des adeptes du ballon-balai. Le club local affronte les clubs de l'extérieur en une joyeuse compétition. La patinoire est située sur le terrain de Desalles Dupras, là où il bâtira sa maison. Comme il n'y a pas de local pour accueillir les joueurs, le propriétaire de l'hôtel Commercial met à leur disposition un endroit situé près de son hôtel où ils peuvent mettre leur équipement. L'été fait place à d'autres activités. Le croquet d'Henri Bourbonnais est le rendez-vous de plusieurs, comme le terrain de balle molle existant, dans les années 1960, sur le terrain d'Ovide Quesnel.

À partir de 1960, le gouvernement québécois se préoccupe de mieux encadrer l'organisation des loisirs. Un Secrétariat au sport et aux loisirs, relevant d'un ministre, crée des programmes assortis de subventions pour promouvoir les loisirs et les sports au Québec. À partir de 1966, on regroupe toutes les activités sur le terrain des loisirs, qui comprend une patinoire, un terrain de baseball et des équipements pour les jeunes, comme le parc de planches à roulettes. Des carnavals sont organisés et diverses compétitions inscrites aux programmes permettent aux adolescents, tout comme aux adultes, de démontrer leurs habiletés. Certaines années, le dépouillement de l'arbre de Noël émerveille les plus jeunes. Le club de motoneige « La Grande Vallée » est constitué et il organise des rallyes puis ouvre des

Partie de chasse chez Franck DeBellefeuille; le troisième est Damien DeBellefeuille et l'enfant qui est assis est un jeune Gravel.
Collection de Lionel DeBellefeuille

H. J. O'Connell achète plusieurs terres dans Saint-Henri et Saint-Guillaume pour pratiquer son sport favori, la chasse à courre. C'est une méthode de chasse où les veneurs, montés sur les chevaux, traque le gibier à l'aide d'une meute de chiens dressés dans la poursuite d'une espèce particulière, soit le lièvre ou le renard. C'est une pratique aristocratique vieille de plusieurs siècles. Elle donne lieu à des fêtes avec de la musique et, souvent, on célèbre une messe dédiée à Saint-Hubert, patron des chasseurs. Cette photographie est prise le 15 octobre 1960, au pied de la croix du Bas Saint-Guillaume; on y voit au centre le curé Hyacinthe Brais, bénissant la meute, entouré de deux autres vicaires et de M. H.J. O'Connell à sa gauche.
Collection de Normand Sabourin

sentiers sécuritaires pour la plus grande joie des adeptes de ce sport. Durant l'été, la foule encourage ses joueurs au terrain de baseball quand l'équipe locale rencontre les équipes des villages voisins. Les défilés de la Saint-Jean-Baptiste animent la paroisse et, dans les années 1980, les « Tires de tracteurs » constituent un autre événement annuel très apprécié. Des colonies de vacances pour les jeunes de 5 à 10 ans, animées par des monitrices, sont ouvertes. C'est l'occasion pour les jeunes de participer à des excursions dans les bois, de faire de la musique, du baseball ou du soccer. Ils ont aussi la possibilité de prendre des cours de dessins ou de jouer au football, au ballon chasseur, au tennis et au drapeau, etc. L'ouverture du centre social et sportif de Sainte-Marthe a lieu le 7 février 1989.

Une équipe de hockey constituée de Candide Sureault, Raymond Saint-Denis, ?, Germain Devoyault, ?, Vital Dumoulin, Charles-Émile Vachon, Gérard Saint-Denis, Gilles Bourbonnais, Germain Lauzon, Rémi Quesnel, Léo Lauzon, Jean-Louis Devoyault, Alfred Campeau, Georges Campeau, Raymond Quesnel et Yves Downs.
Collection de Paul Felx

Équipe de baseball chez Ovide Quesnel
1re rangée : Armand Héroux, Gaston Proulx, René Chartrand, Eddy Bertrand et Maurice Lalonde; 2e rangée : Gérard Saint-Denis, Roger Dehoey, Maurice Montpetit, Henri Bourbonnais, Rémi Montpetit, Raymond Saint-Denis
Collection d'Henri Bourbonnais

Tournoi de baseball entre les municipalités; André-Jean Chartrand en était le directeur-gérant et Normand Sabourin, l'entraîneur. Dans la rangée du haut : Claude Gareau, Normand Sabourin, Richard Lavigne, Gilles Dupras, Germain Roy et Gaétan Meloche; au centre : Pierre Bertrand, Mario Felx et Jean-Guy Desrochers; et en avant : Tancrède Leduc, Henri Rousseau, Jocelyn Montpetit, Michel Bélanger, Henri Bourbonnais et Robert Séguin.
Collection d'Henri Bourbonnais

Fête de la Saint-Jean-Baptiste vers 1948; c'est Robert Dupras qui a l'honneur de personnifier le saint.

Collection de Robert Dupras

Lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, en 1947, Suzanne Cyr personnifie la Vierge Marie, Anita Bourbonnais, l'ange à l'avant, et la famille en prière est constituée, entre autres, de Raymonde Bourbonnais (la mère), d'Huguette Bourbonnais (l'enfant de 3 ans) et de Roger Bourbonnais.

Collection de Suzanne Cyr-Campeau

Course de motoneige organisée en 1992 par le Club La Grande Vallée

Collection du Comité des Loisirs de Sainte-Marthe

Durant les années 1980, les tires de tracteurs à Sainte-Marthe sont les plus importantes organisations du genre dans la région. Elles attirent plusieurs milliers d'amateurs. Yvon Lauzon et Richard Lavigne en sont les principaux organisateurs. Quelques années plus tard, soit en 2001, ce sont leurs fils, Richard Lauzon et Mathieu Lavigne, qui s'associent pour reprendre l'ancien bolide qu'ils modifient avec le mécanicien Sylvain Leclerc. Le tracteur possède maintenant cinq moteurs Chevrolet 350 p.c. à aspiration naturelle d'une force estimée à 2000 hp. Ils ont également modifié le châssis, installé un embrayage Multi Disques Centrifuge Crowler et un différentiel de type Clark. Richard, Mathieu et Sylvain se partagent à tour de rôle le volant de leur tracteur qu'ils ont nommé le « Blue Express ». Avec ce tracteur, ils assistent à beaucoup de compétitions.

Collection de Richard Lavigne

Le Club de Polo de Montréal

Le polo est un sport peu connu et, pourtant, il semble qu'il ait vu le jour en Asie ou au Moyen-Orient il y a 2500 ans ! À l'époque, le polo était un passe-temps pratiqué par la noblesse, auquel seuls les rois et les empereurs s'adonnaient. Les Anglais en prennent connaissance en Inde au début du XIXe siècle et vers 1850, l'armée britannique établit les premières règles de jeu. Dès 1870, le polo est répandu partout en Angleterre et devient partie intégrante de l'entraînement militaire des cavaliers anglais. Ce sont les Anglais qui ont introduit le polo au reste du monde comme on le connaît aujourd'hui.

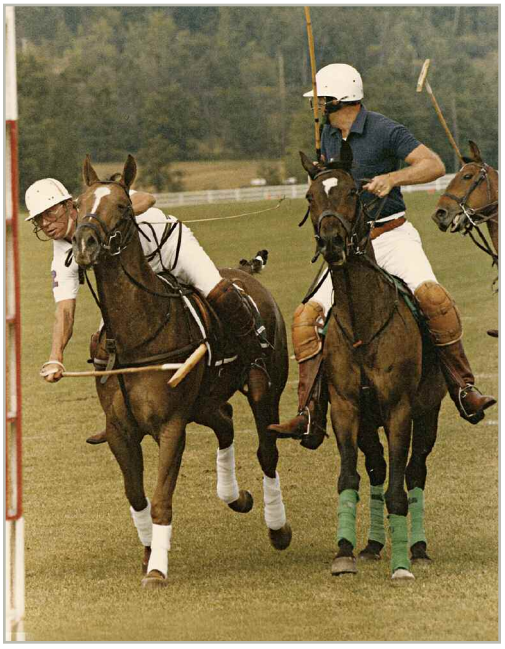

Le Dr Gilbert Hallé en plein jeu

Collection du Dr Gilbert Hallé

Elisabeth et Jocelyne Groulx

Collection du Dr Gilbert Hallé

Le terrain du Club de polo à Sainte-Marthe

Collection du Dr Gilbert Hallé

Larry Robinson (premier à gauche), ancien joueur du club de hockey « Les Canadiens de Montréal », et le Dr Gilbert Hallé (5e à partir de la gauche).

Collection du Dr Gilbert Hallé

Le polo se joue sur un terrain mesurant 300 verges par 150 verges, ce qui équivaut à environ six terrains de football. L'objectif du jeu est d'envoyer la balle de bois dans les buts adverses. Chaque équipe compte quatre joueurs et chacun porte un chandail numéroté de 1 à 4, selon la position qu'il occupe sur le terrain. Les joueurs sont munis d'un long maillet qu'ils doivent absolument tenir de la main droite. Une partie se divise en quatre quarts de sept minutes appelés chukkers. Chaque joueur utilise un cheval par chukker, puisque l'intensité du jeu fatigue rapidement l'animal. Comme la tradition le veut, après le troisième chukker, on invite les spectateurs à venir sur le terrain pour retourner les mottes de gazon défaites par les chevaux.

Le Club de Polo de Montréal est le plus ancien club de polo au Québec et certainement un des plus vieux au Canada. Son histoire débute en 1899, mais il disparaît durant la Seconde Guerre mondiale, puis renaît en 1985 à Sainte-Marthe sur une terre du docteur Gilbert Hallé et une autre appartenant à Donald Pennycook, deux terres adjacentes situées à l'extrémité est du rang Saint-Henri, longeant la route 201.

Devant l'intérêt grandissant pour ce sport, ces derniers décident de le faire revivre en aménageant sur leurs terres un terrain de polo. Plusieurs membres sont des résidents soit de Sainte-Marthe ou de Saint-Lazare, mais d'autres viennent d'aussi loin que de la Floride. En 2008, le Club de Polo de Montréal est intégré au Club de Polo National sous la présidence de Donald Pennycook. Plusieurs tournois importants se sont déroulés sur ces terrains, le plus connu étant certainement le tournoi « Polo en Cœur » de Montréal, au bénéfice de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Le Club de l'âge d'or en 1973

C'est le 1er février 1973 qu'a lieu la fondation du Club de l'âge d'or de Sainte-Marthe. Le premier conseil est formé : Armand Ranger est nommé président, Gilberte Chartrand est vice-présidente, Marie-Jeanne Bourbonnais est désignée secrétaire-trésorière et Edna Brosseau, Cécile Felx, Alcide Séguin et Claire Sureault

Lors du 15e anniversaire du Club de l'âge d'or

Collection de Françoise Aubry-Bertrand

sont membres de l'exécutif. Le club poursuit les mêmes objectifs véhiculés par la Fédération de l'âge d'or du Québec, c'est-à-dire : « Mettre sur pied des activités visant à assurer le mieux-être sur les plans physique, moral, intellectuel et spirituel des personnes âgées de la localité, tout en les valorisant. Susciter chez la personne âgée une participation positive à la vie sociale et communautaire. »

Conclusion

La vie municipale qui s'est dessinée à Sainte-Marthe est particulièrement marquée par l'implication et l'entraide de toute la population pour mettre en place les premières infrastructures et organisations. L'apprentissage de la démocratie ne se fait pas sans incident. La population de Sainte-Marthe se comporte comme une grande famille et il arrive que, comme entre frères et sœurs, on se dispute, mais l'essentiel demeure qu'à la fin la sérénité revient. C'est ainsi que les bases de la démocratie sont mises en place pour le mieux-être des citoyens.

Maintenant que les terres sont bien drainées, que les routes sont construites, que les ponts sont érigés et que la vie sociale est organisée, voyons comment la vie économique de la paroisse s'est développée.

Une équipe de hockey aux couleurs de Sainte-Marthe. 1re rangée : Charles-Auguste Vachon, Germain Cyr, Georges Campeau, Yves Downs, Jean-Louis Devoyault, Raymond Saint-Denis et Rolland Massé; rangée du haut : ?, ?, Jean-Marie Proulx, Maurice Montpetit, ?.

Collection de Rita Bourbonnais

Le trou à Ouellette

Une LÉGENDE, qui fait partie de notre folklore, est racontée depuis longtemps à toutes les veillées. Il s'agit de la légende du trou à Ouellette. Ce trou se trouve au sommet de la côte Saint-Guillaume, sur le même lot que la croix du Bas Saint-Guillaume.

La légende raconte qu'un jour, des arpenteurs travaillant dans la région avaient informé un colon, du nom de Ouellette, que la montagne renfermait du minerai de grande valeur. Ce dernier, persuadé d'en trouver, creusa une galerie d'accès à la verticale mesurant environ 5 mètres de haut. Il continua à creuser à l'horizontale en formant deux tunnels de chaque côté de la galerie pour extraire la pierre manuellement. Ces tunnels assez profonds faisaient deux mètres de haut et allaient jusqu'en dessous du chemin. On raconte que pour arriver à ce résultat, M. Ouellette a coupé deux terres à bois, qu'il utilisait un peu comme on utilise de la dynamite. Il brûlait son bois dans le trou, lorsque la pierre était très chaude, il l'aspergeait d'eau froide et celle-ci s'effritait. Certains disent qu'il aurait trouvé de l'or, d'autres pensent qu'il a poursuivi ce travail durant vingt ans et qu'il est finalement mort sans rien trouver. On raconte que, dans son testament, il aurait demandé à ses fils de continuer l'excavation, mais ceux-ci, plus pragmatiques, auraient ignoré la consigne paternelle.

Certaines personnes nous ont dit qu'au moins deux bâtiments auraient été construits avec les pierres du trou : le moulin Vipond et la maison voisine du site, celle de Flavien Cyr.

Il y a bien eu une famille Ouellette qui a habité à Sainte-Marthe. L'ancêtre de la famille est François-Xavier Ouellette, fils de Gabriel Ouellette et de Marie Morin, marié le 27 juillet 1830 à Saint-Joseph-de-Soulanges avec Marie Olivette-Pélagie Giroux, fille de François Giroux et d'Amable Bissonnet. Il possédait trois terres à Sainte-Marthe :

Plaque commémorative à l'emplacement de la croix de Saint-Guillaume et de la terre de M. Ouellette

Collection d'Huguette Bourbonnais-Dupras

- La terre nº 9 Saint-Guillaume Sud, qu'il vend le 23 février 1876 à son fils Arthur, marié à Rose de Lima Viau (fille de Félix et de Théodiste Leblanc), le 8 janvier 1877 à Saint-Benoît.

- La moitié ouest de la terre nº 6 Saint-Guillaume Nord, qu'il achète de John Lynch le 7 août 1863 et qu'il revend à son fils Olivier Siméon le 25 février 1878, qui devait l'occuper avant cette date. Olivier Siméon a épousé Mélitime Cédilot (fille de Joseph et Judith Ouellette) le 18 février 1868 à Saint-Polycarpe. Ils ont fait baptiser deux filles à Sainte-Marthe : Olive Hozannagh, née le 4 mars 1869 et décédée le 17 août 1869, et Judith Hozannagh, née le 5 mai 1870.

- La moitié de la terre nº 9 Saint-Guillaume Nord, qu'il achète le 9 mars 1863 de son fils François-Octave. François-Octave a épousé Marcelline Rhéaume (fille de François-Xavier Rhéaume et de Marcelline Tailleur) le 18 août 1862 à Sainte-Marthe. Marcelline est décédée le 25 novembre 1864 à l'âge de 20 ans et 6 mois. Il épouse en secondes noces, le 9 avril 1866, Marguerite Lalonde (fille d'Antoine Lalonde et de Marguerite Cholette de Rigaud). Sept enfants nés de cette union sont baptisés à Sainte-Marthe. Connaissant le projet de son père, il en profite pour lui vendre sa terre, qu'il juge probablement trop inculte pour faire vivre une famille, et achète de son beau-père, François-Xavier Rhéaume, la terre nº 52 Saint-Guillaume Sud, le 14 mars 1863.

En conclusion, on peut penser que François-Xavier Ouellette, après avoir établi ses fils, reprend la terre qui l'intéresse pour y consacrer tout son temps à creuser ce trou.

Ces deux photos ont été prises lorsqu'une équipe de Radio-Canada a filmé une émission intitulée *Les villageois de Ste-Marthe ont découvert une mine sous leurs pieds*, dans le cadre de la série « On aura tout vu ». La première montre la descente dans la galerie souterraine, tandis que la seconde présente l'animateur, dans l'ombre, donnant la main à Peter Stephenson, résident de Sainte-Marthe, à la sortie de leur exploration dans la galerie.

Photographies : Les Productions Vic Pelletier inc.